

Publicité / atelier C1B1-01

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : 1^{er} Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 10 h / semaine (300 h / an)

Crédit : 18

Pondération : 10

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Michèle Arnold, michele.arnolde@esavl.be
Gilles Banneux, gilles.banneux@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- initiation au monde du graphisme dans sa forme la plus large de communication graphique. Sensibilisation aux différents aspects artistiques de la discipline ;
- maîtriser les outils et techniques du graphisme, acquérir une alphabétisation de base ;
- analyser, regarder et produire le signe sous toutes ses formes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, et en lien avec le cours de *Techniques et Technologie*, l'étudiant sera capable de :

- développer son acuité visuelle et ses références graphiques ;
- maîtrise des formes, du trait, du geste, de la couleur, de la stylisation et leurs implications dans la communication graphique ;
- maîtrise de la conception graphique : signe, logotype, pictogramme.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Activités d'apprentissage et méthodes d'enseignement
Méthodes pédagogiques

- Travail pratique (notions pratiques et théoriques vues à partir d'exercices donnés à l'atelier) / Discussions de groupes et recherches de documentation. Chaque étudiant élabore ses recherches au travers d'esquisses et de projets analysés avec le professeur. L'étudiant sera encouragé à développer son style personnel, à expérimenter ses choix, son argumentation / Mise au net du projet final / Visite d'expositions selon les possibilités du moment / Participation à des concours extérieurs.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation formative et continue des travaux.
Évaluation globale en fin de quadrimestre.

Critères d'évaluation

- implication personnelle de l'étudiant ;
- variété des pistes explorées, des références, des idées, des outils, des techniques... ;
- sens de l'invention et de la surprise ;
- clarté du propos et qualité de présentation ;
- respect des contraintes et des échéances ;
- capacité à argumenter, défendre et ainsi justifier son travail.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

(liste non exhaustive)

D. Gautier – *Typographie, guide pratique. Mise en page(s)*.

Etc.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.